

# **Immigration agricole au Québec: impact sur le milieu rural et le développement régional**

Professeure Myriam Simard  
INRS-Culture et Société  
Université du Québec à Montréal  
Montréal, PQ H2Y 2B6

Deux principales vagues d'immigration agricole sont survenues au Québec, la première après la deuxième guerre mondiale et la seconde dans les années 1970. Bien que l'apport de ce type particulier d'immigration soit indéniable, peu de chercheurs se sont penchés sur l'établissement d'immigrants en milieu rural et leur insertion spécifique, comparativement au contexte urbain. Seules quelques études historiques soulignent la présence antérieure de certaines communautés culturelles dans l'agriculture, mais ces études traitent davantage des provinces de l'Ontario ou de l'Ouest canadien et demeurent trop générales pour dégager la contribution précise de ces immigrants dans la société rurale (Akenson 1984; Burnet et Palmer 1988; Ganzevoort 1988; Lee Whiting 1985; Magee 1987; Petryshyn 1985).

L'objectif de cet article est de mettre en lumière l'impact régional de l'immigration agricole des années 1970, à partir des résultats d'une recherche récente de l'auteure. Traitant du processus d'insertion d'entrepreneurs agricoles immigrants européens, cette étude s'est concentrée sur les quatre régions agricoles où ceux-ci se retrouvent en plus grand nombre au Québec: Bois-Francs, Estrie, Saint-Hyacinthe, sud-ouest de Montréal (voir carte). <sup>(1)</sup> L'auto-nomie des entrepreneurs agricoles immigrants, leur dynamisme de même que la diversité des stratégies d'insertion ressortent de l'étude. Ces immigrants recourent aux ressources des réseaux tant formels (institutions et professionnels) qu'informels (voisinage, associations locales...), ethniques que non ethniques, débordant même le cadre du Québec pour aller puiser dans le réseau européen au besoin. <sup>(2)</sup> Située dans une perspective diachronique retraçant l'insertion sur une période de quinze ans, depuis l'arrivée en terre d'accueil jusqu'aux années les plus récentes, la recherche permet de déceler l'apport non seulement au-delà des premières années mais également dans quelques-unes de ses manifestations multiformes. <sup>(3)</sup>

## **FIGURE 1 Les Région Agricoles du Québec.**

Des indications générales de l'impact de l'immigration agricole, susceptibles de servir de pistes à des investigations futures plus approfondies, seront présentées dans cet article. Une approche globale est privilégiée où tant les domaines variés de l'insertion, soit économique, social, politique et culturel, que l'apport de la famille agricole immigrante seront considérés. Sans prétendre aborder et épuiser tous les aspects, nous espérons que

cette approche contri-buera à amorcer et esquisser une vision d'ensemble de l'impact de ce type d'immigration internationale sur le milieu régional.

Après avoir discuté de la complexité d'étudier l'impact global, nous présenterons le projet initial des entrepreneurs agricoles immigrants et leurs itinéraires aussi bien migratoires qu'occupationnels. Puis, l'apport plus spécifique sur l'agriculture et le développement régional sera scruté. Enfin, nous terminerons par l'examen de l'enracinement de la famille immigrante en milieu rural, à savoir de la conjointe et des enfants agriculteurs ou pas.

### **Complexité de l'étude de l'impact global**

Cerner avec précision et rigueur l'impact global de l'immigration en région, tant dans ses aspects économiques que sociaux, politiques et culturels est une tâche ardue et complexe. Celui-ci semble plus facilement discernable à long terme, au-delà même d'une première génération d'immigrants, surtout pour les éléments se manifestant plus tardivement. En outre, la multitude des aspects à considérer complique l'analyse et occasionne plusieurs débats parmi les chercheurs, notamment autour de la définition de la notion d'impact et de la signification ou importance de chacune de ses composantes. Suivant l'axe d'analyse adopté, certains aspects sont privilégiés alors que d'autres demeurent négligés. Une synthèse générale, capable de dégager une vision intégrée, cohérente et globale des processus caractérisant l'impact, émerge difficilement de ces divergences paradigmatiques et méthodologiques.

Habituellement, les études d'impact de l'immigration ne considèrent qu'une seule ou deux dimensions, selon l'intérêt des chercheurs. Elles présentent ainsi le désavantage de demeurer souvent partielles et isolées. En outre, étant principalement concentrées sur le contexte urbain, elles laissent dans l'ombre les spécificités éventuelles de l'impact dans d'autres types d'espaces, en l'occurrence rural.

Les effets économiques sont davantage scrutés, que ce soit par le biais d'analyses des coûts et bénéfiques au niveau notamment du capital humain, du marché du travail et des revenus, ou d'études générales sur la croissance économique. Les questions de main-d'oeuvre, de qualification, de capital et d'investissement, de consommation, de chômage, de dépenses de l'État, de productivité, de revenu national, de conjoncture économique, d'émigration... sont examinées (De Voretz 1989; Houle 1980; Lamoureux 1987; Lê Minh 1974; Malservisi 1973; Matthews 1978; Polèse et autres 1978; Rodrigue 1972; Termote et autres 1978). Certaines études jettent un éclairage particulier sur l'entrepreneuriat ethnique, cherchant à mettre en évidence tant les motivations et difficultés initiales que les stratégies, atouts et retombées de ce type d'immigration (CCCI 1995; Helly et Ledoyen 1994; Kallen et Kelner 1983; Mendis 1989; Toulouse et Brenner 1988, 1992; Waldinger 1989, 1990).

Les incidences démographiques et linguistiques sont également étudiées, particulièrement sous les volets fécondité, taille et composition de la population, taux de croissance démographique, équilibre démo-linguistique (De Rosa et Poulin 1986; Kalbach 1974; Ledent 1992; MCCI 1990; Veltman 1985). Les thèmes de renouvellement de la

population ainsi que de l'intégration et transfert linguistiques retiennent particulièrement l'attention des chercheurs.

Quant aux répercussions sociologiques, psychologiques et culturelles, c'est principalement par le biais d'études sur l'insertion des immigrants et les changements socio-culturels qu'elles sont abordées. Certains auteurs considèrent cette question de façon plus générale, insistant davantage sur les grandes tendances reliées aux thèmes de mobilité sociale, occupationnelle et spatiale, transformations des valeurs et cultures, identités, relations interethniques, discrimination et racisme, santé mentale, évaluation des services d'accueil et d'aide... (Bonneau et Tremblay 1993; Breton et autres 1990, 1974; Darroch 1981; Deschamps 1990, 1985, 1982; Dumont 1991; Girard et Manègre 1989; Laperrière 1989; Ledoyen 1992; Portes et Manning 1985). D'autres préfèrent se concentrer sur des catégories sociales précises, tels les enfants relativement à la socialisation et l'intégration scolaire, les femmes immigrantes, les réfugiés... afin d'en dégager les spécificités (Berthelot 1990; Brochu et Chalom 1984; Dorais 1989; Labelle et autres 1987; Laferrière 1983; Laperrière 1984).

Tous ces écrits, présentés ici de façon nullement exhaustive, font prendre conscience de la multiplicité des dimensions utilisées pour mettre en relief la portée de l'immigration internationale. En dépit de ces contributions, il demeure difficile de dégager une vue d'ensemble où la complexité et la totalité des incidences de l'immigration seraient en évidence. S'agissant d'un processus dynamique, les interactions y sont multiples et variées. Divers aspects peuvent ainsi servir à apprécier l'impact de l'entrepreneur agricole immigrant: exper-tise, savoir-faire particulier, formation, investissement global, création d'emplois, réseaux internationaux, relève agricole, implication dans la société rurale, innovations, diversification, entrepreneuriat local et régional, dynamisation du milieu rural. Ces aspects sont susceptibles de varier avec le temps, certains prenant quelques années avant de produire des effets significatifs. Ils peuvent s'articuler à d'autres facteurs, entraînant des incidences inattendues. De plus, ils ne sont pas toujours spécifiques aux seuls agriculteurs immigrés.

Grâce à l'exemple des entrepreneurs agricoles d'origine européenne, la complexité et le caractère multiforme de la notion d'impact seront mis en évidence. Il permettra d'illustrer les diverses facettes sous-jacentes dans une étude d'impact global de l'immigration, en contexte rural.

### **Projet de promotion économique et parcours migratoires et professionnels**

Une raison majeure, d'ordre économique, est à la base de la décision d'immigrer pour la plupart des entrepreneurs agricoles de l'étude. Il s'agit du désir de mobilité économique pour eux-mêmes et leur relève, compte tenu du contexte agricole européen difficile. Quelques rares exceptions immigreront pour des raisons d'ordre familial liées à un conflit ou à un mariage. Généralement mariés, ces agriculteurs étrangers arrivent au Québec avec leurs conjointes et enfants, alors qu'ils sont dans la trentaine avancée.

Le manque d'opportunités économiques et/ou professionnelles dans le pays d'origine les incita clairement à immigrer. Les limitations du système agricole, autant de la France que de la Belgique ou de la Suisse, furent des facteurs déterminants. Morcellement des terres rendant le travail d'agriculteur pénible, impossibilité d'expansion en raison du faible nombre de terres disponibles et de leur prix inabordable, terres trop petites pour faire vivre décemment la famille et assurer un avenir à la relève... figurent parmi les motifs les plus fréquents. À ceci s'ajoute la précarité de leur statut en Europe puisque plusieurs sont locataires de terres appartenant à des financiers ou à des professionnels urbains. Ces agriculteurs européens se disent insécures et vulnérables par rapport à la spéculation foncière et aux expropriations liées aux projets d'urbanisation, risquant constamment de perdre leurs investissements en bâtiments, machineries et bétails en cas de non-renouvellement du bail de location.

Le projet de ces immigrants comporte deux volets: 1) pratiquer le métier d'agriculteur au Québec et ceci, comme propriétaire, pour éviter la précarité et l'insécurité vécues en Europe; 2) offrir, lorsque pertinent, des possibilités d'établissement pour les enfants désireux de prendre la relève agricole. Longuement réfléchi, ce projet a clairement comme objectif la promotion et la réussite économiques par l'amélioration des conditions financières, tout en poursuivant la même occupation. Il y a ici nette volonté de continuité professionnelle tout en visant une bonification économique.

Presque tous ont en tête une immigration permanente. Prenant généralement de un à trois ans pour concrétiser leur immigration, ils s'assurent entre-temps d'une assise solide en venant effectuer un voyage exploratoire. Celui-ci, d'une durée moyenne de 15 jours, est destiné à prospecter quelques régions agricoles du Québec et visiter une vingtaine de fermes en compagnie, pour la plupart, d'agents immobiliers et/ou de compatriotes agissant à titre de «parrain informel». <sup>(4)</sup> Peu d'immigrants viennent explorer seuls, par leurs propres moyens. Des voyages exploratoires supplémentaires sont effectués au besoin, par une minorité, afin de s'assurer de l'accord de la conjointe ou des enfants absents du précédent voyage ou de la justesse du choix dans le cas d'une production complexe avec système de contingentement.

Rares sont ceux qui n'ont pas considéré la possibilité d'immigrer dans d'autres pays. La France, l'Amérique du Sud, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Afrique du Sud, les anciennes colonies françaises et les États-Unis sont les pays les plus fréquemment signalés. Également, d'autres provinces du Canada (Ontario, Manitoba, Ouest Canadien) furent envisagées. Si le Québec constitue le choix final, c'est principalement en raison de la langue française et de la proximité culturelle avec le pays d'origine. D'autres motifs se combinent: témoignages positifs d'immigrants, nombreuses possibilités en agriculture, disponibilité de terres fertiles, stabilité politique, conseils d'agents immobiliers.

### **TABLEAU 1 Filières, types de production et origines ethniques du groupe étudié**

Motivés par leur projet de mobilité économique, les agriculteurs interrogés immigrèrent au Québec, munis d'une expérience et d'un savoir-faire non négligeables.

Majoritairement issus de famille d'agriculteurs, la plupart exerçaient le même métier que leurs pères avant d'immigrer. Le lien avec l'occupation agricole paternelle est d'autant plus marqué qu'en général, les agriculteurs immigrants poursuivent dans la même production qu'eux. Ils détiennent habituellement une longue expérience, en moyenne 18 ans, acquise principalement sur l'entreprise paternelle, en France, Suisse ou Belgique, ou sur une autre entreprise agricole. Leur itinéraire occupationnel est marqué par une stabilité remarquable, demeurant généralement dans la même entreprise agricole jusqu'à leur immigration, soit comme relève de l'entreprise familiale, soit comme travailleur autonome sur une ferme louée ou achetée.

Dès l'arrivée, la quasi-totalité des immigrants s'établissent immédiatement comme propriétaires agricoles dans la même production, contingentée ou pas, qu'en Europe. La filière contingentée est régie par un système national de gestion de l'offre (lait, oeufs, volaille), alors que la filière non contingentée est moins réglementée et protégée, les producteurs devant s'occuper eux-mêmes de la mise en marché, de la transformation et de la promotion des produits, tout en étant plus vulnérables quant aux aléas du marché et sans revenu garanti. La moitié se situe dans la filière contingentée (production laitière) et l'autre, dans celle non contingentée (productions horticoles: maraîchère, serriculture, horticulture ornementale; productions marginales: ovine, veaux et bouvillons). Seuls les Suisses sont absents des productions marginales, ceux-ci se concentrant presque exclusivement dans la production laitière au Québec (Tableau 1).

## **Apport pour l'agriculture et le développement régional**

Nous avons vu à quel point l'impact global pouvait s'exprimer par une diversité de phénomènes hétéroclites. Nous inspirant des diverses études sur l'impact de l'immigration, nous chercherons à déborder leur vision trop souvent partielle en intégrant plusieurs aspects complémentaires. Ceci permettra de camper l'analyse dans son contexte spécifique, en l'occurrence rural, et de couvrir simultanément les multiples manifestations de l'apport des immigrants arrivés au Québec lors de la deuxième vague d'immigration agricole, soit dans les années 1970. Celui-ci peut se situer globalement à cinq niveaux: 1) valorisation du capital humain; 2) investissement d'un capital financier; 3) élargissement des réseaux; 4) diversification et innovations; 5) revitalisation du milieu rural. Il convient d'examiner chacun plus attentivement.

### **Valorisation du capital humain**

La question de l'impact ne peut être dissociée du bagage scolaire et professionnel apporté par l'immigrant lorsqu'il arrive dans son nouveau pays d'accueil. Celui-ci se traduit notamment par une formation élevée avec spécialisation en agriculture et une solide expérience accompagnée fréquemment d'une expertise et de savoir-faire particuliers et inédits. Cette qualification professionnelle des entrepreneurs agricoles immigrants mérite d'être approfondie puisqu'elle semble caractériser ce type d'immigration.

La plupart des immigrants ont dépassé le niveau primaire, la moitié ayant complété des études secondaires incluant en général une spécialisation de un à deux ans en agriculture et le quart, des études universitaires en médecine vétérinaire et en agronomie ou des études de niveau postsecondaire générale-ment spécialisées dans la production vers laquelle ils se dirigent. <sup>(5)</sup> Fait intéressant, c'est dans la filière non contingentée que se situe le plus grand nombre d'individus ayant complété des études postsecondaires, en l'occurrence dans la production horticole. Sans doute, une préparation professionnelle plus poussée fait partie des stratégies de ces horticulteurs pour être davantage habilités à affronter un contexte risqué et à développer des créneaux innovateurs susceptibles d'assurer une percée dans un marché concurrentiel.

Une minorité d'immigrants, tant dans la production laitière qu'horticole, sont arrivés au Québec sans aucune étude directe en agriculture. Ils ont généralement pu compenser cette absence d'étude spécialisée par une expérience acquise sur la ferme familiale en Europe pendant plusieurs années.

### **TABLEAU 2 Formation académique des agriculteurs par province (1988)**

La formation relativement élevée des agriculteurs immigrants, comprenant des études secondaires ou postsecondaires avec spécialisation en agriculture, se démarque de la formation des agriculteurs du Québec. Parmi ces derniers, moins du tiers a des études de niveau secondaire (9 à 12 ans), alors que 42,3% ont moins de 9 ans d'étude (Tableau 2). La faiblesse de la formation des agriculteurs québécois est particulièrement évidente lorsqu'elle est comparée à celle des autres provinces canadiennes. Des mesures de rattrapage durent être entreprises. <sup>(6)</sup> Un taux important de décrochage avant la fin du secondaire, dû notamment à l'attrait du patrimoine familial et d'un travail immédiat, de même que l'absence d'une formation agricole de base et/ou spécialisée contribuent à cette déficience. Celle-ci se manifeste tant au niveau des producteurs déjà établis qu'au niveau de la relève agricole, ainsi que l'ont constaté certaines études. Scolarisation moyenne faible, peu d'études agricoles à temps plein, formation sur le tas auprès de parents agriculteurs, scolarité inférieure aux autres frères et soeurs, sur-représentation dans les niveaux scolaires non terminés... y furent relevés (Hamel et Morisset 1993).

La qualification professionnelle élevée ne se limite pas au principal exploitant de la ferme puisqu'elle s'étend aussi au reste de la famille immigrante, à savoir la conjointe, la relève agricole et les autres enfants. La plupart des conjointes ont, en effet, un haut niveau de scolarité, soit secondaire avec spécialisation en commerce, administration ou agriculture, soit postsecondaire ou universitaire. En outre, plusieurs dans le non-contingenté détiennent une expertise complémentaire à celles des maris, permettant ainsi de diversifier plus facilement les activités de l'entreprise. Cette qualification élevée et directement pertinente des conjointes figurent comme des atouts pour la concrétisation du projet de promotion économique des immigrants.

À l'image de leurs parents, la relève agricole immigrante est bien formée ayant des études secondaires avec spécialisation en agriculture ou dans un domaine connexe (foresterie,

mécanique agricole...), ou postsecondaires. <sup>(7)</sup> Dans ce dernier cas, la relève est fréquemment allée compléter, surtout dans la filière non contingentée, ses études postsecondaires en Europe dans des écoles spécialisées en agriculture. Plusieurs étaient encore à parachever leur éducation. Ils sont donc davantage scolarisés que la relève agricole native. Cette qualification élevée est un atout dans le contexte actuel de restructuration agraire et de libéralisation des marchés, alors que la profession d'agriculteur exige un niveau accru de connaissances et de compétences.

Une bonne formation caractérise également les autres enfants en âge d'avoir terminé leur instruction. <sup>(8)</sup> Presque tous ont poursuivi les études au-delà du secondaire. Les études universitaires dominent clairement, surtout chez les filles qui sont en plus grand nombre. Les domaines choisis sont variés: droit, administration, polytechnique, science vétérinaire, pharmacie, médecine, éducation physique, pédagogie, météorologie. Les autres ont des diplômes d'études collégiales (DEC) spécialisés ou pas. Cette deuxième génération en région, composée d'enfants d'immigrants agriculteurs, semble donc peu connaître de «décrochage scolaire», détenant généralement des diplômes au-delà du secondaire. Se remarque une claire reproduction du modèle de scolarisation des parents. <sup>(9)</sup>

L'ensemble de la famille agricole immigrante contribue donc à valoriser le potentiel humain en région. Plus spécifiquement, le groupe étudié incluant la conjointe et la relève agricole est plus scolarisé et mieux formé en agriculture, par comparaison aux agriculteurs natifs. Ces éléments figurent comme des avantages dans un contexte de modernisation et de spécialisation agricoles, assurant des travailleurs qualifiés, aptes à être compétitifs et dynamiques. Ceci contribue à l'enrichissement du potentiel humain dans le secteur bioalimentaire dont la relance, centrale pour l'économie du Québec, passe inévitablement par une main-d'oeuvre de première qualité et une meilleure productivité. La place privilégiée de la formation, dans le contexte de concurrence mondiale accrue, est relevée par plusieurs. Elle serait l'un des facteurs déterminants dans le succès de l'établissement des jeunes en agriculture au Québec. Elle entraînerait une utilisation judicieuse et plus fréquente des services des divers conseillers du milieu agricole (Hamel et Morisset 1993; Muzzi et Morisset 1987). En outre, elle serait une condition et un «préalable» importants dans une politique de développement régional (Conseil des affaires sociales 1992: 109-124). L'amélioration des ressources humaines permet non seulement de rehausser les compétences et la capacité d'innovation et de résolution de problèmes, mais aussi de tirer partie des nouvelles technologies et de leurs retombées (Julien 1994: 135). Elle permet également de mieux maîtriser l'avenir ainsi que les transformations socio-économiques et de faire face au nouveau contexte de libéralisation des marchés de l'ALÉNA et du GATT.

### **Investissement d'un capital financier**

L'impact au niveau du capital financier est plus difficile à cerner, les questions d'ordre financier ayant été réduites en raison de la réticence des immigrants à répondre avec précision sur ce sujet. Néanmoins deux types d'informations, soit l'investissement global et le capital de départ personnel, permettent déjà de percevoir un apport non négligeable.

Un investissement important depuis l'arrivée se remarque, ayant permis une expansion progressive au niveau des terres, de la machinerie ou du bétail de même qu'une amélioration de la performance de l'entreprise agricole. Cet investissement est généralement con-centré dans le seul secteur agricole. Les rares individus ayant investi ailleurs, le font généralement dans des secteurs connexes, tels l'aménagement paysager ou l'insémination animale. Peu de différence marquée n'apparaît quant à cet investissement global effectué par l'ensemble des immigrants, le montant total investi étant en moyenne de 382 000 \$ dans le contingenté et de 316 000 \$ dans le non contingenté sur une période, rappelons-le, de quinze ans. Tant le capital personnel que les sociétés de crédit agricole, les programmes gouvernementaux d'aide aux agriculteurs, les institutions financières et même le capital familial en Europe pour certains en productions marginales, sont utilisés. <sup>(10)</sup> L'appui financier de l'État semble ici un outil important pour les immigrants dans la réussite du projet initial de mobilité économique, créant des conditions favorables à la croissance et à l'enracinement. L'intervention de l'État dans le secteur agricole, composé essentiellement d'exploitations familiales, serait attribuable notamment à la forte intensité en capital de l'agriculture et à des conditions de sous-rémunération et de faible mobilité des ressources de production.

Quant au capital de départ personnel, il est en moyenne de 128 000 \$ (médiane: 130 000 \$) dans la filière contingentée. Seul un quart des individus y a investi moins de 100 000 \$. Dans la filière non contingentée, le capital de départ moyen est de 160 000 \$, avec cependant de fortes disparités (médiane: 65 000 \$). Une minime proportion des immigrants dans l'horticulture et les productions marginales ont, en effet, un capital au-delà de 400 000 \$ alors que le tiers, parmi les plus jeunes, ont soit aucun capital de départ, soit un montant d'à peine 10 000 \$ à investir. Ces jeunes individus connaîtront un établissement moins rapide et direct comme propriétaires, travaillant entre-temps comme employés agricoles ou locataires de fermes pour se constituer un capital sub-tantiel. Certains achèteront des terres abandonnées peu coûteuses pour monter leur entreprise horticole. À noter toutefois que ce ne sont pas tous les jeunes qui connaissent un tel désavantage financier, le tiers d'entre eux détenant un capital de départ important, variant de 85 000 \$ à 230 000 \$.

### **Élargissement des réseaux**

Dans le contexte de mondialisation de l'économie où les échanges sont en expansion, les réseaux occupent une place stratégique. Ils ne manquent pas d'entraîner des incidences favorables pour la région et le pays dans son ensemble. Celles-ci se révèlent par l'ouverture de nouveaux canaux d'appui locaux, un rayonnement des activités débordant la région immédiate (Montréal, Québec, autres provinces canadiennes, Europe, États-Unis) et le recours à un réseau international de contacts et d'échanges d'informations ou de technologies.

Ce sont davantage les immigrants dans les productions non contingentées qui recourent à des réseaux supplémentaires afin d'élargir leurs sources d'information ou d'initiatives et contrer leur isolement. Il faut rappeler, qu'à l'époque, de nombreuses ressources sont disponibles dans la production laitière (structures syndicales, programmes de



subventions, experts...), celle-ci étant historique-ment bien ancrée au Québec et prépondérante. Par contre, peu de ressources existent dans les réseaux institutionnels officiels pour les productions inhabituelles. Les savoirs et habiletés des conseillers s'avèrent souvent non pertinents lorsque des producteurs veulent s'éloigner des sentiers battus. Ces derniers doivent donc compenser les déficiences dans l'accès et la disponibilité des ressources de la société d'accueil. Des canaux d'appui différents aux niveaux institutionnel et professionnel de même que le réseau européen figurent parmi les voies complémentaires choisies par les immigrants.

Ainsi, certaines institutions d'enseignement agricole, telles l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe (ITA) ou encore les départements universitaires spécialisés, sont consultées par des producteurs horticoles, lorsqu'ils désirent introduire de nouveaux produits inconnus au Québec. Également, certaines associations professionnelles spécialisées, telles l'Association en biodynamie et le Regroupement de l'agriculture biologique, sont mises sur pied et utilisées par les immigrants dans les productions non contingentées pour briser leur isolement.

Quant à l'élargissement des réseaux locaux au circuit européen, il est effectué presque exclusivement par les agriculteurs dans les productions non contingentées. Quatre types de ressources sont exploitées: 1<sup>e</sup> expertise d'anciens voisins ou amis agriculteurs européens bien au fait des nouveaux développements dans la production; 2<sup>e</sup> revues ou journaux européens spécialisés dans leur production, principalement comme source d'inspiration majeure des innovations subséquentes; 3<sup>e</sup> écoles d'agriculture spécialisées en Europe, lorsque l'information au Québec n'existe pas; 4<sup>e</sup> stagiaires étrangers venant faire un séjour d'étude sur la ferme au Québec. Cette dernière ressource suscite un échange d'information et un accès indirect à des techniques particulières introduites en Europe (par exemple, biodynamie). À noter toutefois que l'utilisation des stagiaires n'est pas propre à la filière non contingentée, car une minorité d'immigrants du contingenté y ont également recours. En fait, un tiers de l'ensemble des entrepreneurs agricoles immigrants utilisent des stagiaires étrangers.

Tous ces nouveaux canaux d'appui se révèlent cruciaux face à l'ouverture des marchés et la concurrence mondiale. L'importance stratégique de ces réseaux quant à la diffusion des récentes découvertes et à l'innovation fut maintes fois relevée. Dans la perspective de développement régional, ces réseaux constituent un outil essentiel pour rendre disponible l'information scientifique et technique, de niveaux tant national qu'international, sur laquelle s'appuie le dynamisme et les innovations des entreprises locales (Conseil des affaires sociales 1992: 155-156; Julien 1994: 134-135; Malservisi 1973: 113-114).

### **Diversification et innovations**

L'impact se remarque au niveau de la diversification et des innovations, par le développement de nouveaux secteurs originaux, la redynamisation d'autres déjà établis, la création de créneaux inédits de marché de même que par les effets d'entraînement sur tous les producteurs.

L'ensemble des immigrants de la filière non contingentée adoptent des pratiques innovatrices. Cela ne signifie pas que l'innovation est totalement absente chez les autres puisqu'une minorité du contingenté, moins du quart, y apportent également des nouveautés au niveau soit de la diversification de leur production, soit de l'introduction de nouvelles techniques peu connues au Québec. <sup>(11)</sup> Mais, en raison des contraintes structurelles de leur production (réseau de transformation et de mise en marché du lait réglementé, quota...) et de leur expertise directement transposable et rentable au Québec, les innovations y sont plus limitées et secondaires.

Par contre, pour les immigrants dans le non contingenté, la créativité devient essentielle s'ils veulent réaliser leur projet initial de promotion économique et mettre à profit leur expertise particulière. Avantageés par leur formation plus élevée que les agriculteurs québécois et par leur réseau européen, ils recherchent alors des solutions aux déficiences des ressources de la société d'accueil et aux problèmes de commercialisation par des stratégies multiples. Celles-ci suivent deux voies étroitement articulées à des nouveautés: d'abord, la rentabilisation d'expertise particulière, acquise antérieurement en Europe, par l'introduction d'innovations; ensuite, la diversification de la mise en marché et la commercialisation artisanale adaptée au produit. Il convient de s'arrêter brièvement sur chacune.

La rentabilisation de l'expertise s'effectue par l'introduction de plusieurs innovations, afin d'exploiter des créneaux peu développés au Québec. Celles-ci concernent aussi bien des productions et techniques nouvelles empruntées de l'Europe (fines herbes, légumes hydroponiques ou biologiques, endives, biodynamie, hydroponie, échographie...) que de l'appareillage spécialisé pour des productions inédites, telle ovine. Dans les cas de non-disponibilité au Québec et de coût élevé d'importation, l'immigrant n'hésitera pas à inventer de la machinerie ou de l'équipement spécifiques, telles des machines à sarcler les endives. Dans l'introduction de ces innovations, le réseau européen est utilisé au maximum, les agriculteurs immigrants y cherchant des informations et des technologies d'avant-garde afin de s'assurer une percée et des débouchés dans un marché concurrentiel.

Il est intéressant de souligner les réactions de la population rurale à l'égard de ces innovations. Le support et l'accueil s'effectueraient en deux temps: d'abord, scepticisme jusqu'à preuve évidente de résultats positifs; par la suite, effet d'entraînement auprès des agronomes et des autres agriculteurs, se traduisant notamment par la diffusion de l'information par les experts et des journées de visite ou de démonstration sur la ferme à l'intention des agriculteurs et des écoles spécialisées.

La difficulté majeure pour l'ensemble des immigrants du non contingenté demeure le développement d'un marché. Pour y répondre, tous utilisent une stratégie de diversification de la mise en marché. Selon les caractéristiques du produit, une variété de points de vente sont exploités: à la ferme, marchés locaux, montréalais et, de façon plus minime, provincial ou canadien. Tant les coopératives que les marchés d'alimentation réguliers, les foires publiques, les restaurants, les magasins naturels et les épiceries fines sont mises à profit. Le marché ethnique constitue une partie importante du réseau d'écoulement des produits. La moitié des immigrants dans le non contingenté, surtout les

produc-teurs ovins et certains maraîchers plus orientés vers les produits exotiques, y ont recours. La proximité du bassin de consommateurs montréalais, notamment la population pluriethnique, offre des possibilités intéressantes de mise en marché, alors que la recherche de denrées de qualité supérieure paraît devenir prioritaire.

L'impact positif des diverses pratiques innovatrices des immigrants agricul-teurs est indéniable, ceux-ci étant fréquemment les premiers à introduire de telles nouveautés dans leur milieu. Non seulement elles ont un effet d'entraîne-ment auprès des autres agriculteurs, mais encore elles favorisent l'émergence de nouveaux produits ou marchés au niveau local, provincial et même international. Cet impact va au-delà de la production visée et profite à l'ensemble du secteur agricole de même qu'au développement régional. Le lien entre l'innovation et l'esprit d'entreprise a d'ailleurs été maintes fois souligné dans la littérature (Drucker 1985: 149; Malservisi 1973; Schumpeter 1989).

### **Revitalisation du milieu rural**

Découlant largement des aspects précédents, l'impact s'exprime également au niveau de la revitalisation du milieu rural puisque les immigrants agriculteurs contribuent clairement à relever le défi du développement local et régional sous les volets économique, social et politique. Lancé par les États généraux du monde rural en 1991, puis par le Sommet sur l'agriculture québécoise, ce défi visait à contrecarrer la crise globale de la société rurale et agricole et mettre en place des structures de concertation entre l'ensemble des partenaires du secteur agro-alimentaire. <sup>(12)</sup> En cela, il était appuyé par la récente politique de dévelop-pement régional qui cherchait à bonifier les conditions économiques, sociales et culturelles des milieux régionaux par une démarche «d'accompagnement» du dynamisme des régions. <sup>(13)</sup>

Outre les initiatives déjà mentionnées dans les sections antérieures, il faut rajouter l'implication active et polyvalente des immigrants agriculteurs dans les divers organismes de la société rurale. Ceux-ci ne demeurent nullement isolés de la participation communautaire, valorisée en contexte rural. Une gradation se remarque. La plupart s'impliquent à titre de membre régulier, puis de membre du conseil d'administration ou de comités particuliers lorsqu'ils devien-nent plus familiers avec le milieu rural québécois. Les domaines privilégiés sont d'abord économique, professionnel et syndical, dès l'arrivée. Après six à dix ans, les domaines sociaux, puis politiques sont ensuite investis. L'implication est toutefois plus tardive pour les producteurs du non contingenté, ceux-ci devant collaborer fréquemment à la mise sur pied de structures ou ressources qui étaient, à l'époque, inexistantes dans cette filière. Cet engagement actif de tous dans la vie locale ne manquera pas d'avoir des incidences variées sur le milieu de sorte qu'il vaut la peine de s'y attarder.

Ce sont les institutions économiques, professionnelles et syndicales qui retiennent l'attention de la quasi totalité des immigrants, dès le démarrage. Il n'y a rien d'étonnant à cela, les premières années étant davantage accaparées par le projet d'établissement professionnel et la consolidation de l'entreprise. Toute la panoplie de cette catégorie d'organismes est visée, tels les cercles professionnels, coopératives agricoles, syndicats

de base de tous les agriculteurs du voisinage, syndicats spécialisés des individus de la même production. Seuls les organismes d'affaires de la région sont délaissés, étant jugés peu représentatifs des agriculteurs et peu articulés à leur réalité. Ceci occasionne peu de contacts avec d'autres types d'entrepreneurs du monde rural. La contribution des immigrants, à titre de membre régulier ou de membre du conseil d'administration, est multiple, s'agissant de promouvoir la production, de regrouper des producteurs ou de constituer des groupes de pression contre des projets de développement routier ou de dépôt. <sup>(14)</sup> Liée à la réalisation de leur projet initial, leur implication permet la constitution d'un réseau d'information et de contacts, l'organisation de la production et de la mise en marché, la protection des terres agricoles de même que le développement de la région.

Les institutions sociales sont également investies par la moitié des immigrants, mais plus tardivement, autour de six ans après l'arrivée. Surtout présents dans les associations de loisirs et de sports afin de développer de nouveaux liens dans le voisinage, ils s'impliquent également dans les comités de parents, les groupes religieux et les clubs sociaux (Lions, Optimistes). Peu s'engagent dans un conseil d'administration. Leur contribution concerne l'organisation de loisirs, la sensibilisation à l'environnement et les échanges interculturels. L'apport des conjointes doit être souligné, celles-ci ayant une implication dans les institutions sociales plus intense et plus diversifiée que les maris. Ceci est important puisque les femmes ont souvent été identifiées dans la littérature comme des personnes-charnières et des relais dans la communication de la famille avec le réseau social extérieur. Les femmes immigrantes privilégient tant les organismes scolaires (comités de parents ou d'écoles) que paroissiaux (cercles de fermières, groupes d'économie familiale, chorales, scouts et guides...) et, dans une moindre proportion, des associations religieuses. Peu actives dans les organismes économiques ou professionnels, elles ont en fait une participation complémentaire à celles des maris, encouragée nul doute par une division sexuelle du travail. À deux, ils s'assurent d'une implication complète dans le milieu rural, couvrant tous les domaines d'action.

Quant aux associations politiques, le quart des immigrants s'y impliquent après une moyenne de dix ans. Presque tous y détiennent des postes de décision, soit à titre de conseillers municipaux ou de responsables de groupes d'intérêt locaux sur l'environnement ou le développement régional. La durée moyenne de participation dans les postes de décision est de quatre ans. Seuls les niveaux municipal ou régional sont investis, personne n'ayant débordé au niveau provincial. Les questions de délai et de gradation semblent ici importantes, certains immigrants manifestant une réserve à s'engager rapidement dans les associations politiques et se montrant désireux de faire reconnaître auparavant leur crédibilité. Les principales contributions touchent deux domaines nouveaux à l'époque au Québec: la protection de l'environnement et le contrôle de l'aménagement du territoire (assainissement des eaux, comités d'urbanisme, aqueduc...). Sensibilisés aux effets négatifs du développement urbain sur l'agriculture par leur expérience en Europe, ces immigrants furent des pionniers à cet égard, militant activement pour la défense des terres agricoles. Leur apport est ici indéniable, introduisant une critique du développement sauvage par leur insistance sur la valeur de la terre.

Peu d'immigrants s'impliquent dans les associations ethniques de la région. Majoritairement des Suisses, ils fréquentent occasionnellement un regroupement religieux (Église Unie Protestante) ou des associations de loisirs et sportives (chorales, fêtes champêtres, club de tir, comité d'accueil international...), principalement pour retrouver des compatriotes et préserver la culture d'origine. Les contributions concernent tant les activités sociales, culturelles et sportives que l'aide aux nouveaux arrivants et la défense des droits des immigrants. À l'opposé, la majorité n'est aucunement active dans les associations ethniques des régions concernées pour deux raisons principales, soit l'absence d'impact positif sur l'intégration et le peu de besoin ou priorité ressentis par l'immigrant. La participation dans les associations ethniques en milieu rural ne semble pas avantageuse, certains y voyant même un frein à l'insertion et se montrant clairement réticents. Le contexte rural encouragerait l'immigrant à s'appuyer davantage sur les institutions ou associations locales de sorte que ce dernier va toujours accompagner son implication dans les associations ethniques d'une participation aux organismes locaux. Les études sur l'élite immigrante qualifiée ont d'ailleurs démontré que celle-ci s'engage peu dans la création de communautés ethniques locales (Portes et Manning 1985). <sup>(15)</sup>

Grâce à des qualités pertinentes pour la revitalisation du milieu rural, telles la formation élevée, la compétence, l'esprit d'initiative et d'innovation, la détermination, l'autonomie et la capacité d'adaptation, les immigrants agriculteurs ont donc su dynamiser la région par des stratégies diversifiées. Maintien et/ou création d'emplois en région, soustraction des terres de l'abandon, innovations, mise sur pied de projets locaux variés tels ceux en agrotourisme, développement et consolidation de PME familiales en agriculture par l'établissement d'une relève qualifiée, amorce d'un décloisonnement du milieu agricole et intensification des contacts internationaux, implication polyvalente dans la société locale, actions visant à protéger l'environnement et à contrôler son aménagement... sont autant d'initiatives contribuant à l'essor de la société rurale. <sup>(16)</sup>

Dans la mesure où l'entrepreneuriat local et régional représente une solution innovatrice au déclin du monde rural, les immigrants agriculteurs jouent un rôle appréciable par leur dynamisme. Ils contribuent à créer un environnement agricole stimulant, l'agriculture demeurant un «élément structurant» important du milieu rural, notamment au niveau de la vitalité régionale, de l'entretien des paysages et de l'occupation du territoire (Jean 1991: 598-599). Leur comportement correspond aux nouvelles valeurs d'autonomie, de créativité, de solidarité et de flexibilité valorisées par plusieurs acteurs du développement régional. Cet apport positif est d'ailleurs appelé à se poursuivre, les immigrants étant encore dans la force de l'âge au début de la décennie 90 avec un âge moyen d'à peine cinquante ans.

### **Enracinement de la famille immigrante**

L'établissement d'immigrants agriculteurs en région doit être considéré avant tout comme un «processus familial» où conjointes et enfants ont un rôle à jouer. La famille comme facteur de socialisation et d'intégration a été relevée dans la littérature, que ce soit par le biais de sa force cohésive, stabilisatrice ou d'animation de la vie locale (Dumont 1991; Fortin 1988; OPDQ 1990). Premier lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs et

normes sociales, elle contribue à atténuer le choc de l'immigration, à enraciner ses membres dans le milieu et à faciliter leur adaptation. La philosophie de base de la politique de l'immigration s'appuie, d'ailleurs, sur ce rôle central de la famille comme voie privilégiée pour l'intégration sociale et facteur d'une immigration stable et permanente.

Le rapport particulier de l'agriculteur à l'égard de l'entreprise de type familial, la logique de sauvegarder le patrimoine familial en sus de celle de couvrir les coûts de production, la valeur paysanne européenne de la famille ne peuvent être ignorés. Le projet d'immigrer en agriculture est avant tout un projet familial où l'établissement d'une relève agricole joue un rôle non négligeable.

Une analyse des incidences de l'immigration agricole sur le milieu rural ne peut donc passer sous silence cet aspect. Avant de terminer, il convient de tenter de dégager une esquisse de l'apport de la famille de l'immigrant à partir des quelques données fournies par l'étude. <sup>(17)</sup> La dynamique familiale qui s'en dégage permet de cerner davantage l'impact global de ce type d'immigration dans la collectivité locale.

Les quelques informations déjà présentées sur la qualification professionnelle de la conjointe et des enfants ont permis d'entrevoir leur contribution positive quant au capital humain. De plus, outre l'implication de la conjointe dans les institutions sociales, il faut rajouter l'apport des enfants sous cet aspect. Ceux-ci font déjà preuve d'un sentiment d'appartenance au milieu local en participant principalement dans les organisations de loisirs, et plus timidement dans les organismes professionnels ou syndicaux malgré leur jeunesse. Leur insertion globale paraît plus facile que leurs parents, à la faveur du réseau de sociabilité constitué à l'école et de leur jeune âge à l'arrivée. Ils faciliteraient l'intégration des parents par leurs activités scolaires et sportives, les initiant fréquemment à la culture de leur nouveau milieu. Ces enfants se marient généralement avec des Québécois(es) natif(ve)s et plus rarement avec des compatriotes. La distance sociale avec les Québécois natifs, éprouvée par les parents, semble peu les toucher, en cohérence avec les résultats d'une étude sur le rapprochement entre Québécois francophones et membres des communautés culturelles pour la deuxième génération (Deschamps 1990: 7).

Bien sûr, l'impact de la famille immigrante quant à l'emploi en région n'est pas à négliger. Outre la reprise de la ferme familiale par la relève, il faut souligner la contribution active non seulement des conjointes mais également des autres enfants dans leurs champs d'activités spécifiques. <sup>(18)</sup>

Les conjointes sont toutes actives sur la ferme familiale, fournissant une main-d'oeuvre agricole compétente non négligeable. Une minorité a un emploi hors ferme pour y chercher un salaire d'appoint. Travaillant directement sur la ferme entre 20 et 50 heures par semaine selon les saisons, l'âge et les études des enfants ainsi que la présence d'associés apparentés (4 cas), les responsabilités des conjointes sont variées et couvrent toute la gamme des travaux exigés sur une ferme. Elles y effectuent tant des tâches directes (travaux aux champs et dans les bâtiments, soin des animaux, comptabilité, recherche d'informations, relations avec les fournisseurs...) que des tâches indirectes

(travail domestique, soin des enfants...). <sup>(19)</sup> Leur situation ressemble à celle de leurs consœurs agricultrices natives, participant de façon diversifiée à l'entreprise agricole et servant fréquemment de main-d'oeuvre d'appoint selon les saisons (Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme 1987; Simard et St-Cyr 1990). Elles constituent un maillon central non seulement pour le fonctionnement et la stabilité de la ferme familiale mais également pour le dynamisme régional.

Quant aux enfants qui choisissent une autre occupation qu'agriculteur, leur qualification permet une intégration professionnelle diversifiée et de qualité. La plupart sont concentrés dans le secteur tertiaire (restauration, secrétariat, coiffure, communications, notariat, gestion, médecine, enseignement, services sociaux...). Certains sont dans des secteurs connexes à l'agriculture, tels l'agronomie ou la recherche agricole. La rétention en région de ces enfants est remarquable, ceux-ci résidant généralement à proximité des parents. Seuls cinq ont quitté pour les grandes villes (Montréal, Ottawa, Québec). Rares sont ceux qui retournent en Europe. Il en résulte un apport non négligeable à la revitalisation de la région.

## **Conclusion**

L'impact de l'immigration agricole sur le milieu rural se manifeste donc sous des formes variées et complexes. Il déborde nettement l'aspect économique, intervenant sur plusieurs plans à la fois économique, social, politique et culturel. Ceci permet d'illustrer à quel point la notion d'impact renvoie à une pluralité de phénomènes hétéroclites qui interagissent.

Bien que cette complexité invite à une certaine prudence quant à l'interprétation et la généralisation de cet impact, nous pouvons avancer que l'immigration agricole joue un rôle important pour le développement régional et l'enrichissement de la communauté locale. Elle contribue, dans le contexte de rétraction du monde agricole, à assurer la survie et l'entretien d'une partie des terres agricoles, à dynamiser un secteur névralgique pour l'économie québécoise et à accroître la capacité de l'entrepreneuriat local de même que la vitalité du milieu. Elle participe au renouvellement de la population agricole tout en apportant une ouverture sur le monde.

Cette contribution se réalise avec l'étroite collaboration de l'ensemble de la famille immigrante, impliquant tant les conjointes, que la relève agricole et les autres enfants ayant des professions diversifiées en région. Leurs caractéristiques favorables entraînent non seulement la réussite du projet initial de promotion économique, mais également leur enracinement local et leur participation au développement régional. La présence d'une relève vient, très certainement, renforcer cet ancrage dans le milieu et soutenir l'établissement durable dans la communauté.

La réussite des entrepreneurs agricoles immigrants dans les deux filières, de même que leur insertion positive dans le milieu rural sur une période d'une quinzaine d'années émergent de l'étude. En dépit de leur nombre limité en région, ces immigrants ont pu assumer fréquemment le leadership sur des aspects décisifs pour le développement

régional, telles l'introduction d'expertises originales, la diffusion de nouvelles connaissances ou technologies et la sauvegarde des terres agricoles dans un environnement protégé. Ils furent en mesure d'insuffler un nouveau dynamisme local. Avec le contexte de libéralisation des marchés créée par l'ALÉNA et le récent accord du GATT, leurs qualités d'autonomie et de créativité de même que leur capacité de percer dans un environnement non protégé laissent entrevoir un avenir prometteur. La prochaine génération d'immigrants agriculteurs, contrairement à ses prédécesseurs, pourra en outre s'appuyer sur les récents services d'accueil et d'intégration en région, mis en place avec la politique québécoise de régionalisation de l'immigration, pour consolider son établissement professionnel et social et faire face à la mondialisation de l'économie.

Le défi de l'an 2000 demeurera cependant d'accroître les liens entre les agriculteurs et l'ensemble du monde rural, d'intensifier le «maillage» entre les partenaires variés du développement régional, de rapprocher les producteurs agricoles des intermédiaires en surmontant la tendance à l'individualisme souvent imputée au secteur agricole. Ceci requiert le décloisonnement et la création de nouvelles solidarités débordant la profession, de même qu'une plus grande concertation entre tous les acteurs, afin de définir une stratégie de développement socio-économique de la région et augmenter sa capacité concurrentielle dans un marché de plus en plus ouvert. L'entrepreneur agricole, immigrant ou natif, y aura un rôle non négligeable à jouer.

## Bibliographie

Akenson, Donald. 1984. *The Irish in Ontario: A Study in Rural History*. Kingston et Montréal: McGill-Queen's University Press.

Berthelot, Jocelyn. 1990. *Apprendre à vivre ensemble: Immigration, société et éducation*. Montréal: Centrale d'enseignement du Québec.

Bonneau, Micheline et Pierre-André Tremblay (eds.). 1993. *Immigration et région: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*. Chicoutimi: Chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturelle (CERII).

Breton, R., Jill Armstrong et Les Kennedy. 1974. *The Social Impact of Changes in Population Size and Composition: Reactions to Patterns of Immigration*. Ottawa: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Breton, R., Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz. 1990. *Ethnic Identity and Equality, Varieties of Experience in a Canadian City*. Toronto: University of Toronto Press.

Brochu, Ginette H. et Maurice Chalom. 1984. *Impact de la multi-ethnicité en milieu scolaire: deux études de cas*. Montréal: Centre de recherches Caraïbes, Université de Montréal.



Burnet, Jean R. et Howard Palmer. 1988. «*Coming Canadians*», *An Introduction to a History of Canada's Peoples*. Toronto: McClelland and Stewart and Department of the Secretary of State of Canada.

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. 1987. *Place aux femmes dans l'agriculture*. Ottawa.

Conseil des affaires sociales. 1992. *Un Québec solidaire, Rapport sur le développement*, Gaëtan Morin éditeur. Québec.

Conseil des Communautés culturelles et de l'immigration (CCCI). 1995. *L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants*. Québec.

Darroch, Gordon. 1981. "Urban Ethnicity in Canada: Personal Assimilation and Political Communities". *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 18: 93-100.

De Rosa, Victor et Richard Poulin. 1986. "Espaces ethniques et question linguistique au Québec: à propos des communautés italienne et portugaise". *Études ethniques au Canada*, 18: 143-149.

De Voretz, Donald J. 1989. "Immigration and Employment Effects". Discussion paper. *Studies in Social Policy*. Ontario: Institute for Research on Public Policy.

Deschamps, Gilles. 1982. *Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec: bilan après un an de séjour*. Québec: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

\_\_\_\_\_. 1985. *Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec: la deuxième année de séjour*. Québec: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

\_\_\_\_\_. 1990. *Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone, compétence et usages linguistiques*. Québec: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI).

Dorais, Louis-Jacques. 1989. "Intégration et adaptation dans une ville de taille moyenne: les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec". *Revue internationale d'action communautaire*, 21: 177-184.

Drucker, Peter F. 1985. *Innovation and Entrepreneurship: Practice and Principles*. New York: Harper and Row.

Dumont, Johanne . 1991. *Distribution spatiale de la population immigrante et régionalisation de l'immigration. Bilan des expériences étrangères*. Québec: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- Fortin, Andrée. 1988. "Du voisinage à la communauté?". *Cahiers de recherche sociologique*, 6: 147-159.
- Ganzevoort, Herman. 1988. *A Bittersweet Land: The Dutch Experience in Canada, 1890-1980*. Toronto: McClelland and Stewart.
- Girard, Sylvie et Jean-Francois Manègre. 1989. *Les régions du Québec et l'im-migration*. Québec: Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec.
- Hamel, Thérèse et Michel Morisset, en collaboration avec J. Gagnon. 1993. *Formation, Pratiques et Performances agricoles au Québec*. Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA). Québec: Université Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Département d'économie rurale.
- Helly, Denise et Alberte Ledoyen. 1994. *Immigrés et création d'entreprises - Montréal 1990*. IQRC.
- Houle, Madeleine. 1980. *Incidences économiques de l'immigration. Probléma-tique et le cas du Québec depuis la seconde guerre mondiale*. Québec: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- Jean, Bruno. 1991. "La question rurale: les mutations récentes de la ruralité québécoise". *L'Action nationale*, 81: 598-609.
- Julien, Pierre-André. 1994. "Régions et sous-développement économique: voies de solution", Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin (eds.). *Le traité des problèmes sociaux*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Kalbach, Warren E. 1974. *L'incidence de l'immigration sur la population*. Ottawa: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.
- Kallen, Evelyn et Merrijoy Kelner. 1983. *Ethnicity, Opportunity and Successful Entrepreneurship in Canada*. Toronto: Institute for Behavioural Research, York University.
- Labelle, Micheline, Geneviève Turcotte, Marianne Kempeneers et Deidre Meintel. 1987. *Histoires d'immigrées: itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*. Montréal: Boréal.
- Laferrrière, Michel. 1983. "L'éducation des enfants des groupes minoritaires au Québec: de la définition des problèmes par les groupes eux-mêmes à l'intervention des États". *Sociologie et sociétés*, 15: 117-132.
- Lamoureux, Josée. 1987. *Les impacts économiques de l'immigration*. Synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines, Conseil des Commu-nautés culturelles et de l'Immigration du Québec.

Laperrière, Anne. 1984. "L'intégration scolaire d'immigrants en milieux populaires montréalais: vers une autre école?". *Cahiers de recherches sociologiques*, 2: 91-113.

\_\_\_\_\_. 1989. "La recherche de l'intégrité dans une société pluriethnique: perceptions de la dynamique des relations interethniques et interraciales dans un quartier mixte de Montréal". *Revue internationale d'action com-munautaire*, 21: 109-116.

Lê Minh, Agnès. 1974. *Impact économique de l'immigration: avant-projet*. Montréal: Ministère de l'Immigration du Québec.

Ledent, Jacques. 1992. *L'impact de l'immigration internationale sur l'évolution démographique du Québec*. Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Ledoyen, Alberte. 1992. *Montréal au pluriel. Huit communautés ethno-cultu-relles de la région montréalaise*. Montréal: Institut québécois de recherche sur la culture.

Lee Whiting, Brenda. 1985. *Harvest of Stones: The German Settlement in Renfrew County*. Toronto: University of Toronto Press.

Magee, Joan. 1987. *The Belgians in Ontario: A History*. Toronto and Reading: Dundurn Press.

Malservisi, Mauro-F. 1973. *La contribution des Québécois des groupes ethniques autres que français et britannique au développement du Québec*. Québec: Étude réalisée pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec.

Matthews, Georges. 1978. *L'impact de l'immigration sur le marché du logement dans la région métropolitaine de Montréal de 1961 à 1981*. Québec: Ministère de l'Immigration.

Mendis, Asoka. 1989. *Ethnocultural Entrepreneurship: An Overview and Annotated Bibliography*. Ottawa: Department of Multiculturalism and Citizenship.

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI). 1990. *Tendances récentes et perspectives d'avenir de l'immigration en regard de la situation démographique du Québec*. Québec: Direction des études et de la recherche.

Muzzi, Patrick et Michel Morisset. 1987. *Les facteurs de réussite ou d'échec de l'établissement en agriculture au Québec*. Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA). Québec: Université Laval, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Département d'économie rurale.

Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). 1990. *Points de vue sur le développement rural au Québec*. Québec: OPDQ.

Petryshyn, Jaroslav. 1985. *Peasants in the Promised Land: Canada and the Ukrainians 1891-1914*. Toronto: James Lorimer & Co.

Polèse, Mario, Agnès Lê Minh et Jean-Claude Thibodeau. 1978. *L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et l'emploi au Québec, 1968-1975*. Québec: Ministère de l'Immigration.

Portes, A. et R.D. Manning. 1985. "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas". *Revue internationale d'action communautaire*, 14: 45-61.

Rodrigue, Réal. 1972. *L'apport économique de l'immigration au Québec (1969-1970)*. Montréal: Ministère de l'Immigration, Gouvernement du Québec, Service de la recherche et de la planification.

Schumpeter, Joseph A. 1989. *Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution of Capitalism*, edited by Richard V. Clemence. New Brunswick (USA): Transaction Publishers.

Secrétariat aux Affaires régionales (SAR). 1992. *Développer les régions du Québec* [dit Réforme Picotte].

Simard, Myriam. 1993. *Les exploitants agricoles immigrants: insertion dans la société rurale québécoise et parrainage informel ethnique*. Montréal: Institut québécois de recherche sur la culture.

\_\_\_\_\_. 1994. *Les entrepreneurs agricoles immigrants européens: insertion dans la société rurale québécoise*. Montréal: Ministère des Affaires inter-nationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Simard, Myriam et Louise St-Cyr. 1990. *L'accès à la propriété et au financement agricoles par les femmes au Québec: obstacles financiers et socio-culturels*. Montréal: École des Hautes Études Commerciales, Groupe Femmes, Gestion et Entreprises.

Termote, Marc, Georges Mathews et Hadj Benyahia. 1978. *L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974*. Québec: ministère de l'Immigration.

Toulouse, J.M. et G. Brenner. 1988. *Les entrepreneurs immigrants: à la recherche d'un modèle théorique*. Montréal: École des Hautes Études Commerciales, Université de Montréal.

\_\_\_\_\_. 1992. *Activités d'affaires et groupes ethniques à Montréal (Québec)*. Montréal: École des Hautes Études Commerciales, Université de Montréal.

Veltman, Calvin. 1985. "La politique linguistique québécoise et le comportement des jeunes Québécois d'origine grecque et portugaise". *Cahiers québécois de démographie*, 14: 99-108.

Waldinger, Roger. 1989. "Structural Opportunity or Ethnic Advantage? Immigrant Business Development in New York". *International Migration Review*, 23: 48-72.

\_\_\_\_\_. 1990. *Ethnic Entrepreneurs: Immigrant Business in Industrial Societies* (avec H. Aldrich et R. Ward). London: Newbury Park.

## Endnotes

1. Situées au sud de Montréal, ces quatre régions agricoles sont comparables quant aux caractéristiques bioclimatiques et socio-économiques, affichant une déstructuration moins forte que les autres régions. Il ne faut pas confondre les régions agricoles du Québec, au nombre de 12, avec les régions administratives dont les limites sont différentes. Des 16 régions administratives, deux recourent approximativement le territoire étudié, soit celles de la Montérégie et de l'Estrie.

2. Pour plus de détails, se référer au rapport final de recherche (Simard 1994). Le processus d'insertion y est examiné à partir de trois aspects: 1) les réseaux d'appui; 2) les pratiques innovatrices; 3) l'implication dans les organismes variés de la société rurale, soit ceux économiques, professionnels, syndicaux, sociaux, politiques et ethniques. La recherche a été subventionnée par le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Secrétariat d'État (programme du multiculturalisme) et la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Que ces organismes soient ici vivement remerciés pour leur appui financier.

3. Une méthodologie qualitative fut utilisée afin d'obtenir une appréhension plus nuancée du processus d'insertion. Pour couvrir les quinze années, des entrevues semi-dirigées d'une durée moyenne de trois heures furent conduites auprès de 33 entrepreneurs agricoles d'origines belge, française et suisse (romande et allemande): 27 arrivés lors de la deuxième vague d'immigration agricole (fin 70); 6 arrivés dans les années d'après-guerre et ayant aidé certains des immigrants récents à s'établir grâce à un réseau d'entraide par «parrainage informel». La présente analyse ne concerne que les 27 immigrants récents.

4. Le «parrain informel» diffère ici du «parrain» ou du «garant» définis dans les règlements des lois fédérale ou québécoise de l'immigration. Les individus appelés «parrains informels» par les immigrants agriculteurs n'ont aucun statut juridique formel à caractère contraignant. Ils apportent aide, services et support aux aspirants-immigrants sur la base de relations informelles et bénévoles (Simard 1993). Seuls deux individus de notre étude, d'origine française ou belge, sont parrainés officiellement. Ils sont sans expertise en agriculture et s'établiront en production horticole.

5. Selon le pays d'origine, le primaire comprend six à huit ans d'étude et le secondaire, 11 ou 12 ans. La majorité des individus n'ayant terminé que les études primaires complètent leur formation par des cours en agriculture pendant deux ou trois hivers consécutifs.

6. Pour corriger cette situation, il fut décidé d'adopter au Québec des mesures incitatives, comme d'autres pays, et de lier l'accès aux subventions d'établissement à l'obligation de formation agricole. Ainsi, à partir d'avril 1994, un diplôme d'étude collégiale agricole est obligatoire, pour tout aspirant-agriculteur, afin de bénéficier pleinement de la prime à l'établissement. Un secondaire agricole donne droit à une subvention moindre. À noter qu'une formation agricole élevée se remarque également aux États-Unis et dans les pays européens, par opposition au Québec.

7. Plus de la moitié des agriculteurs immigrants de l'étude ont, en 1992, une relève assurée généralement par un enfant ou parfois deux âgés de 20 à 35 ans. Une minorité déclare n'avoir aucune relève (5 cas). Certains sont encore incertains, les enfants étant trop jeunes pour connaître leur intérêt réel pour l'agriculture.

8. Les fils sont peu nombreux ici, compte tenu qu'ils se dirigent habituellement dans une occupation agricole à titre de relève.

9. Rappelons que pour le niveau collégial, le taux brut d'abandon au Québec est respectivement de 26 % au préuniversitaire et de 34 % à la formation technique, au début de la décennie 90. Hamel et Morisset constatent le même phénomène de reproduction dans leur étude sur la formation agricole dans les productions laitière et porcine. Ils affirment que «le recours à la scolarisation et à la formation agricole est un phénomène qui se poursuit de génération en génération, les parents scolarisés ayant des enfants encore plus scolarisés qu'eux-mêmes et que les enfants des parents moins scolarisés» (Hamel et Morisset 1993: 76).

10. À titre indicatif et avec toutes les précautions nécessaires dans ce type de comparaison sur des données financières, mentionnons les résultats d'une étude sur les immigrants admis durant la période 1968-1975. Les fonds apportés, à leur arrivée, par les immigrants entrepreneurs potentiels (toutes catégories professionnelles confondues) seraient de l'ordre de 80 000 \$, avec néanmoins d'énormes différences selon le pays d'origine (de 203 000 \$ à 1 200 \$). Quant à l'investissement moyen des immigrants entrepreneurs après une période de six mois à un an de résidence, il est estimé à 76 907 \$ (Polèse et autres 1978: 27-30, 56-57).

11. Il s'agit notamment de la transplantation embryonnaire, de l'exportation d'embryons en Europe, des techniques de stabulation libre et de redoublement des coupes de foin. Les producteurs laitiers ayant introduit ces innovations ne se différencient pas de leurs collègues immigrants de la même production, tous ayant des caractéristiques socio-économiques similaires. Une expérience agricole européenne légèrement plus diversifiée les aurait incités à expérimenter ces nouveautés, qui surviennent habituellement à la suite d'un voyage à l'étranger ou d'une réorganisation de l'entreprise (feu). L'objectif d'amélioration de la productivité domine ces activités.

12. Le Sommet sur l'agriculture québécoise, tenu en 1992, marque un tournant dans la politique agro-alimentaire québécoise. Deux objectifs principaux furent à la base de ses réflexions: 1) faire le point sur la politique agricole de l'État et dégager des consensus sur les réorientations à effectuer, selon de nouvelles priorités tenant compte du contexte actuel de mutation; 2) poser les bases d'une concertation étroite entre les divers partenaires afin de renforcer le secteur agro-alimentaire pour qu'il soit compétitif, générateur d'emplois et dynamisant pour les économies régionales. Une vision commune de la «conquête des marchés» fut dégagée. L'«approche filière» y est centrale, où les divers partenaires (producteurs, transformateurs, distributeurs et détaillants, fournisseurs des produits et services, consommateurs...) ont un rôle essentiel à jouer pour relever les défis de l'avenir.

13. Cette politique, adoptée en décembre 1991, se veut une réponse concrète à la volonté des régions de prendre en main leur propre développement, dans une perspective de concertation et de partenariat. Elle a retenu, entre autres, deux défis à relever par des actions intersectorielles: 1) la concentration de la population immigrante dans la région métropolitaine de Montréal; 2) la déstructuration des milieux ruraux (Secrétariat aux Affaires régionales 1992).

14. La moitié occupent des postes dans les conseils d'administration après quelques années. La durée de leur implication dans ces postes de direction est en moyenne de cinq ans.

15. Le terme «élite» se réfère ici au sens donné par le sociologue italien Pareto, c'est-à-dire des individus ayant des caractéristiques élevées dans leur sphère d'activité.

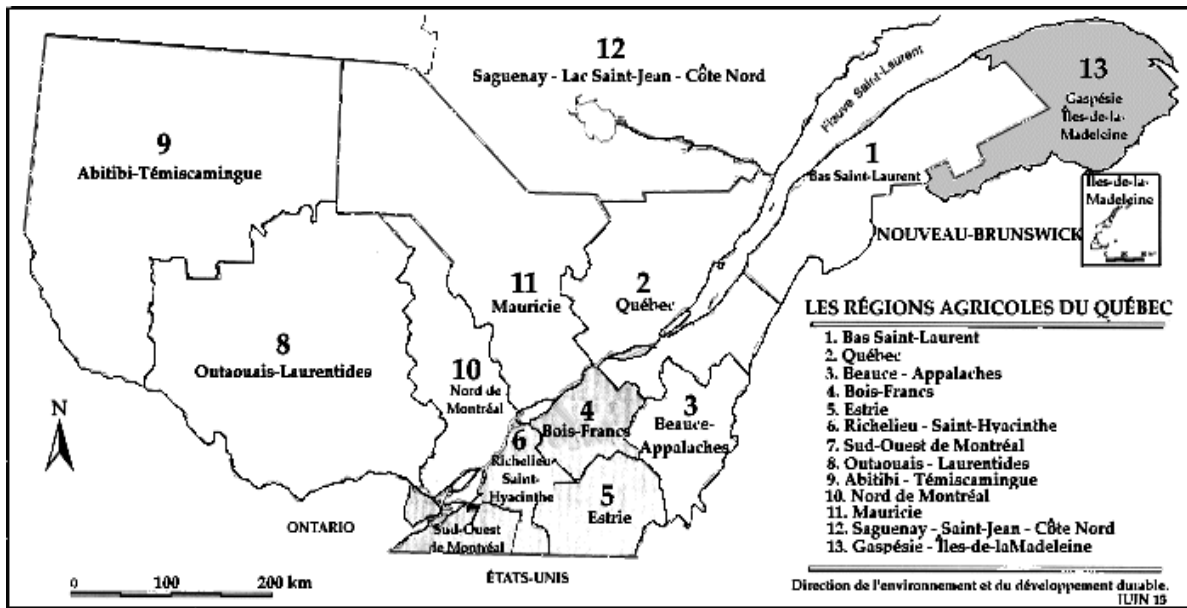
16. Outre la main-d'oeuvre familiale, une main-d'oeuvre complémentaire régulière, c'est-à-dire travaillant à plein temps sur l'entreprise, est recrutée localement par certains producteurs, surtout horticoles. De plus, selon les périodes de pointe et les besoins de l'entreprise, un personnel saisonnier irrégulier se rajoute chez plus de la moitié des répondants: voisins, jeunes de la région, stagiaires québécois, stagiaires étrangers provenant principalement d'Europe, travailleurs immigrants transportés quotidiennement de Montréal à la ferme pendant la forte saison horticole.

17. Bien que centrée sur l'insertion du principal exploitant agricole immigrant, la recherche examina brièvement l'insertion globale de la conjointe et des enfants. Le nombre important de non-réponses sur cet aspect final du questionnaire exige d'être prudent dans les conclusions à tirer et de se limiter aux tendances globales. Des données de base supplémentaires sur la conjointe et les enfants quant à la formation, l'occupation et les mariages ont en outre été utilisées. À noter que la moyenne d'enfants par famille est de trois, variant de huit à un. L'âge se situe entre un an et 20 ans. Dans certains cas, les aînés sont demeurés en Europe.

18. L'intégration formelle de la relève familiale est soit achevée, soit en voie de l'être par des modalités de copropriété. À l'arrivée, les enfants, généralement de jeunes adolescents, n'ont pas encore de statut juridique reconnu, ni la conjointe qui agit principalement

comme «collaboratrice». Ce n'est qu'après une moyenne de sept ans que le statut juridique des trois quarts des entreprises se modifie, surtout pour intégrer conjointe et relève. La quasi totalité opte alors pour la copropriété, étant répartie également entre les sociétés et les compagnies. Ce changement en faveur de la coexploitation reflète un triple mouvement: 1) d'abord l'orientation des programmes financiers de l'État, dans les années 80, encourageant le partage de la propriété agricole; 2) ensuite, les récentes revendications des agricultrices pour accéder à un statut plus égalitaire; 3) enfin, la crise de la tradition patrilinéaire de transmission des terres à un propriétaire unique, exacerbée par un contexte économique défavorable.

19. Une définition élargie du travail agricole est adoptée afin d'inclure la variété et la polyvalence du travail de l'agricultrice. Une grande partie de la contribution de ces dernières risque de demeurer invisible sans cette définition extensive.



**FIGURE 1** Les Région Agricoles du Québec.

Source: Gouvernement du Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation



**TABLEAU 1 Filières, types de production et origines ethniques du groupe étudié**

Origines Ethniques	Productions			Total
	Contingentée	Non Contingentée		
	Laitière	Horticole <sup>1</sup>	Marginale <sup>2</sup>	
<b>Belge</b>	4	3	2	9
<b>Française</b>	3	3	3	9
<b>Suisse</b>	6	3	---	9
• allemande	(2)	(2)	---	(4)
• romande	(4)	(1)	---	(5)
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>27</b>

Note:1. Culture maraîchère, serriculture, horticulture ornementale.

2. Production ovine, veaux, bouvillons.

**TABLEAU 2 Formation académique des agriculteurs par province (1988)**

Formation	Moins de 9 ans		9 à 12 ans		13 ans et +		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Québec</b>	17 535	42,3	12 320	29,7	11 600	28,0	41 450	100,0
<b>Ontario</b>	22 200	30,5	26 400	36,3	24 110	33,2	72 710	100,0
<b>Canada</b>	84 160	28,7	112 510	38,4	96 415	32,9	293 090	100,0

Source:Statistique Canada, commande spéciale pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).